



**Nouveauté :**  
**l'assemblée générale**  
**de notre association**  
**se tiendra le 15 janvier 2019.**

Elle aura lieu le matin, ce qui permettra de nous retrouver autour d'un repas pris en commun avant d'aller à la cérémonie organisée par la municipalité de Ruelle devant le monument des Fusillés de la Braconne.

Ainsi nous espérons que beaucoup d'entre vous profiteront de ces deux occasions de rencontre pour venir honorer les Résistants fusillés à la Braconne.

**Mardi 15 janvier 2019**  
**devant le monument des Fusillés**  
**de la Braconne**  
**à 15 heures,**

cérémonie organisée à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires.

Enfin, un hommage sera rendu à la stèle des deux maquisards Alcide ROUBIGNE et Adrien DUBREUIL, dans l'enceinte du camp militaire de la Braconne.

Nous vous espérons nombreux pour cette cérémonie.

**34<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'ASFB**  
**Mardi 15 janvier 2019**  
**Maison des Associations (MDA)**  
**Route de la Prévoterie**  
**16590 BRIE**

*Les adhérents à jour de leur cotisation 2018 trouveront ci-jointe leur convocation à cette assemblée générale qui se terminera autour d'un repas pris en commun (\*)*

**Programme de la matinée**

**A partir de 8 h 30** Accueil autour d'un café  
**9 h 15** Le mot d'accueil – Michel Buisson, maire de Brie

**Assemblée générale (ASFB)**

Rapport d'activités et moral  
Rapport financier & rapport des vérificateurs  
Cérémonies de la Braconne 2019  
Élections au conseil d'administration & vérificateurs des comptes  
Questions diverses

**12 h 30** Repas pris en commun au bar tabac « **Les Bosquets** »,  
rue du Souvenir des Fusillés de la Braconne,  
Les Frauds 16590 BRIE (près du 515<sup>ème</sup> RT)

*(\*) Menu à 15 € (Apéritif, vin et café compris)*

*Réservations avant le 6 janvier 2019 auprès de Michèle Dessendier ☎ 06 22 21 67 84*

**Savez-vous ce que vous trouverez sur Google si vous tapez « Front National de la Résistance » ?**

Vous trouverez ceci : « *Le Front National de lutte pour la libération et l'indépendance de la France est une organisation de la Résistance Intérieure Française créée par le parti communiste français durant la deuxième guerre mondiale.* »

Dès l'occupation allemande en juin 1940 des petits groupes étaient organisés par les communistes dans tout le pays.

**Savez-vous ce que dit le dictionnaire « le Petit Robert » de 1977 à Front National ?**

« *Mouvement de Résistance française à l'occupation allemande créé en mai 1941, d'origine communiste, il s'ouvrit à toutes les tendances, chercha à réunir les divers mouvements mais refusa de s'intégrer aux regroupements opérés à partir de 1943. Il fut le seul mouvement à couvrir les deux zones nord et sud. A la libération, il était devenu le plus important des mouvements de la Résistance !* »

Peu de jeunes connaissent l'histoire de la lutte contre l'occupant nazi, la lutte de leurs parents, de leurs grands-parents parfois. Ce n'est pas de leur faute.

Notre histoire de France des lycées et collèges tient ces événements en quelques lignes discrètes sans autres informations.

Aussi quand le sigle FN est aujourd'hui retrouvé dans les écrits, le grand public fait l'amalgame entre un parti politique actuel (devenu Rassemblement National) et ceux dont l'idéal était de détruire le fascisme et dont les valeurs étaient aux antipodes du parti « Rassemblement National ».

Les combattants contre l'occupation nazie ont rejeté très fort pour le FN des Le Pen, le droit de se parer de ce titre qui est l'honneur et la propriété des combattants. Dans un jugement de tribunal de première instance en 1999, les Le Pen ont été déboutés. Le juge avait estimé que « *la Cour faisait droit au mouvement de Résistance Front National à revendiquer l'appellation pour son seul usage* ».

Il faut informer les plus jeunes afin que les familles des Résistants ne soit plus associés à un parti politique qui n'a rien à voir avec le combat de nos parents. Il ne faut pas confondre !

**André Laplagne, membre du conseil d'administration de notre association, nous a fait parvenir un texte écrit par lui qui met à l'honneur son père, « un Résistant de l'ombre » comme il le qualifie.**

Je me suis souvent posé la question : « pourquoi certains résistants connus sont toujours passés sous silence ? » Mon père était de ceux-là.

Résistant de l'ombre depuis janvier 1941, dénoncé à la gestapo le 3 octobre 1943 avec tout un groupe des environs de La Rochefoucauld, à partir d'une liste qu'elle a en sa possession, aidé par les policiers spéciaux français de la S.A.P. (Poitiers), je vous livre ici ses souvenirs de la rafle de La Rochefoucauld.

A son entrée dans la Résistance, en janvier 1941, il a pris contact avec l'O.S (mouvement de Limoges) et a été affecté au passage des prisonniers en zone libre. Il a aidé à la constitution des premiers maquis dans la région de Saint-Adjutory, il a rejoint le maquis A.S Bir'Hacheim en juillet 1944.

Son activité patriotique l'a fait désigner en août 1944 membre du comité cantonal de la Libération.

Pendant la clandestinité de mon père, ma mère a dû assurer seule la bonne marche du magasin Coop, situé

rue des Halles à La Rochefoucauld et nous élever mon frère et moi, sous la surveillance constante des allemands, cherchant à savoir où se cachait notre père.

Le nommé « Alfred » venait régulièrement le soir à l'heure des informations, après la fermeture du magasin, acheter son fromage. Il fallait être très vigilant et éteindre le poste rapidement bien qu'il soit en sourdine, car nous l'entendions quand il frappait à la porte, après avoir parcouru une trentaine de mètres, dans un couloir pavé avec ses gros souliers cloutés.

Je n'ai pu malheureusement interroger mon père sur cette période comme je l'aurais voulu, comme beaucoup d'entre nous, pris par la vie professionnelle, familiale, on se réveille trop tard. Mon père est décédé le 23 décembre 1976 à 66 ans, après une courte vie bien remplie. Il n'a pas connu sa petite fille Elsa.

*Texte d'Yves André Laplagne retranscrit dans son intégralité*

**Jacques Chassagne, un adhérent et fidèle ami de notre association.**

Jacques Chassagne a été élevé à la dignité de chevalier de la Légion d'honneur : samedi 14 juillet dernier par le Colonel Michel Gaudillère au nom du Président de la République au cours d'une cérémonie exceptionnelle.

À la demande de Claude Lapouge, représentant des anciens combattants de la commune de Brie auprès du Ministre de la Défense et du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants, le décret du 26 avril 2018 du journal a officialisé cette haute distinction.

Engagé volontaire à l'âge de 16 ans en 1944, il a combattu au sein des Forces Françaises Libres. Il s'est battu pour la libération de Paris, puis aux côtés des commandos d'Afrique pour la libération de Belfort.

Cet épisode lui a valu d'être cité à l'ordre du régiment pour sa bravoure et décoré de la Croix de Guerre avec étoile de Bronze.

## Les porte-drapeaux

Toutes ces générations qui ont servi notre pays durant les guerres et qui continuent encore aujourd'hui de porter avec force et fierté le drapeau français lors des cérémonies officielles, disparaissent inexorablement. Ils sont de moins en moins nombreux et bientôt se posera le problème de leur remplacement lors des commémorations.

Même si les cérémonies de La Braconne ne sont pas encore touchées par ce phénomène, il est cependant nécessaire de penser à intégrer les jeunes dans leurs rangs.

Lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, organisée par la municipalité de Brie, ce sont quatre jeunes garçons et filles de la commune qui ont porté les drapeaux des associations locales.

Celui de notre association a été porté par Simon Barbier-Lacroix. A travers cet engagement, il souhaite perpétuer l'hommage que son grand-père, lui-même porte-drapeau, a rendu pendant longtemps devant le monument des Fusillés de la Braconne.



Agé de 15 ans, c'est un collégien qui demeure au village des Frauds (Brie). Il est le petit-fils de Jean Lacroix (dit Jeannot) qui avait 10 ans en 1944 : « *Le 24 septembre 1944 j'ai assisté à la cérémonie de remise des corps aux familles, suite aux exhumations, avec tous les élèves de mon école* » se souvient Jean.

Les larmes aux yeux et rempli de fierté « Jeannot » qui ne peut plus assister aux cérémonies, a vu revenir Simon chargé de ce drapeau tricolore (il sera le suppléant de Michel Cholet, petit-fils de René Gillardie et porte drapeau titulaire de notre association).

## Georges Renon nous a quittés

Georges Renon, « Jojo pour tous ceux qui le connaissaient » avait travaillé dans la société Desvaux où il était très apprécié par ses collègues de travail pour son sérieux, son professionnalisme et sa gentillesse.

Il habitait à Brie où il était également très apprécié en répondant toujours présent quand on avait besoin de lui.

Il était impliqué dans des associations (don du sang, club des aînés, FNACA dont il était le trésorier et porte-drapeau), dans des commissions extra-municipales. Il était aussi un des vérificateurs aux comptes de notre association.

Il était de ceux qui étaient, dès la première heure, présents aux cérémonies dans la clairière : au début comme simple citoyen puis ensuite en tant que porte-drapeau très assidu. Fonction qu'il assumait avec fierté.

Toujours disponible, de bons services,, d'une extrême discrétion et surtout, d'une très grande gentillesse il était très apprécié de toutes et tous.



## De vous à nous

Aujourd'hui, cette chronique habituelle de notre Lettre du Souvenir s'ouvrira par l'évocation de trois grands amis de notre association. Il en sera ainsi de **Henri Geoffroy**, décédé en septembre dernier à l'âge de 83 ans. Henri Geoffroy était le fils de Robert Geoffroy, un des seize résistants fusillés dans cette clairière de La Braconne où a été élevé en leur hommage le monument que nous connaissons bien. Des amis de notre association étaient présents à ses obsèques. Son épouse et ses enfants nous ont remerciés pour le soutien que nous leur avons apporté dans cette douloureuse circonstance. Par un courrier Jean-Claude Marquet s'est associé « à la douleur de son épouse ainsi qu'à celle de sa famille ».

Autre ami fidèle de l'ASFB, **Georges Renon** s'est éteint à 79 ans des suites d'un cancer. Très impliqué dans la vie citoyenne de la commune de Brie il était aussi vérificateur des comptes de notre association. Sa famille nous a remerciés de l'attention qui lui a été portée « pour son dernier combat ». Il avait également pris d'importantes responsabilités au sein de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie. Au nom de cette association, Claude Lapouge lui a rendu hommage.

**Lucien Chabanais**, est également décédé, au mois de mai. Il avait 92 ans. Ce retraité de l'Education Nationale, chevalier des Palmes académiques a occupé d'importantes fonctions dans plusieurs organisations de la Résistance comme l'Amicale des anciens du maquis Bir-Hacheim dont il a été président. Il a toujours été

présent dans les cérémonies organisées par notre association. Sa famille a remercié l'ASFB pour l'attention qu'elle a manifestée à l'égard de sa mort.

**Christophe Coutieras**, agent de l'Office National des Forêts, était présent à la cérémonie du 5 mai dernier au monument des Fusillés de la Braconne. Il nous a adressé un long courrier très sympathique. Sa présence à cette cérémonie lui a fait revenir en mémoire l'intérêt qu'il portait déjà quand il était plus jeune à l'histoire de la Résistance. En voici quelques extraits. *«J'ai eu la chance d'avoir eu un parrain d'origine italienne ... Comme il se trouvait dans un poste de garde en montagne... il a donc pris le maquis ... et il est devenu partisan. Il m'a raconté comment des partisans avaient caché un pilote anglais dans l'église de la ville. ... Plus tard il a fait poser dans sa ville une plaque qui disait "Arrête-toi et médite". .... Se demander comment, quand on a 20 ans, on choisit un jour de 1942 ou de 44 de s'opposer à cela tout en sachant qu'on a très peu de chance d'en sortir vivant »*

Pour des raisons de santé nos amis **Jean-Claude et Micheline Marquet** n'ont pas pu participer à notre cérémonie du 5 mai 2018. Dans leur courrier d'excuse ils évoquent *« ces pauvres victimes qui n'avaient qu'un seul but : résister et lutter contre la dictature ennemie. ... Il ne faut jamais oublier leur sacrifice et espérer qu'après nous les générations montantes feront de même »*.